Nations Unies S/2016/8



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 janvier 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 janvier 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Conformément à la résolution 2227 (2015) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note verbale datée du 22 décembre 2015, par laquelle la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies transmet au Conseil un rapport sur l'exécution du mandat des forces françaises au Mali (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

16-00033 (F) 060116 060116



Annexe

[Original : français]

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat des Nations Unies et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application du paragraphe 27 de la résolution 2227 (2015) du Conseil de sécurité, la France vous prie de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées du 1er septembre au 30 novembre 2015 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

La Mission permanente de la France serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Pièce jointe

[Original : français]

Rapport concernant le soutien opérationnel des forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali du 1er septembre au 30 novembre 2015

Référence : Résolution 2227 du Conseil de sécurité du 29 juin 2015

Ce dixième rapport de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) synthétise les actions menées du 1er septembre au 30 novembre 2015 par les forces françaises en appui de la MINUSMA. Depuis le 1er septembre 2015, il n'a été conduit aucune action de combat en réaction face à « un danger grave et imminent » pour la MINUSMA.

Toutefois, il convient de souligner l'intensification de l'appui des forces françaises au profit de la MINUSMA dans plusieurs domaines détaillés *infra* :

- Commandement : depuis la mi-juillet 2015, afin de renforcer les états-majors de secteurs en sous-effectifs, la force Barkhane a mis en place auprès de la MINUSMA neuf officiers;

- Sécurité : les détachements de liaison et d'appui opérationnel de la force Barkhane contribuent avec la MINUSMA à la sécurisation des localités ou des axes, garantissant ainsi une meilleure protection aux populations;

- Génie : l'appui de Barkhane dans le domaine du génie s'est concrétisé de trois manières. Tout d'abord, les équipes de neutralisation d'explosifs de Barkhane sont intervenues sur le camp de Tessalit pour dépolluer en urgence un chantier de terrassement de la MINUSMA. En outre, du matériel d'organisation du terrain (Bastion-Wall) et du fil barbelé concertina ont été gratuitement cédés pour rénover le poste de combat gardant l'entrée du camp de Tessalit. Enfin, la coopération a été renforcée (échanges d'informations, de preuves…) en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI) avec le déploiement du laboratoire d'expertise de lutte contre les EEI de Barkhane à Gao en novembre;

- Santé : l'appui de Barkhane dans le domaine médical s'est concrétisé une fois de plus le 8 octobre dernier quand un Casque bleu togolais blessé dont le pronostic vital était engagé a été admis à l'hôpital de rôle 2 français de Gao, puis le 24 novembre dernier quand deux Casque bleus tchadiens blessés du bataillon de la MINUSMA basé à Tessalit ont été pris en charge par Barkhane à la demande du médecin tchadien et en coordination avec le Medical Emergency Coordinator de la MINUSMA;

- Appui militaire opérationnel : la force Barkhane a maintenu un rythme élevé de séances d'instructions opérationnelles au profit des forces de la MINUSMA basées à Tessalit et à Kidal.